



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23149758

le,

**Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège**
division Arlon, le **08.11.2023**
~~Le Greffier~~ Greffe

MONITEUR-BELGE
DIRECTION

16 NOV. 2023

BELGISCH STAATSLAD
BESTUUR

N° d'entreprise : **0434 445 776**

Nom

(en entier) : **FERRERO ARDENNES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Pietro-Ferrero 5, B-6700 Arlon**

**Objet de l'acte : Décès d'un administrateur et administrateur-délégué - Pouvoirs spéciaux
pour les formalités de publication (et administratives).**

Extrait des décisions unanimes par écrit des actionnaires du 30 octobre 2023.

Les actionnaires :

(a) PRENNENT ACTE du décès de Monsieur Giovanni NASI, administrateur de la Société, le 28 mars 2023.

PRENNENT ACTE, par conséquent, de la fin du mandat de l'administrateur et administrateur-délégué susvisé.

(b) DÉCIDENT d'octroyer des pouvoirs spéciaux à Johan Lagae et Els Bruls, élisant domicile à Avenue de Tervueren 2, 1040 Bruxelles, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution, en vue de (i) accomplir les formalités de publication nécessaires ou utiles relatives aux décisions susmentionnées, y compris la préparation et la signature de tout document ou formulaire (de publication) requis, et le dépôt de tels documents et formulaires auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) accomplir toutes les formalités (entre autres auprès d'un guichet d'entreprises) nécessaires ou utiles afin d'assurer l'enregistrement ou la modification de l'information sociétaire de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, et (iii) accomplir toutes les formalités, le cas échéant, auprès de l'administration de la TVA ou l'administration fiscale, la Banque Nationale de Belgique, les autorités de la sécurité sociale, les secrétariats sociaux et toute autre institution, administration, autorité ou entité, publique ou privée (y compris les employés, les clients, les fournisseurs, les créanciers, les débiteurs, et toute autre partie intéressée).

Signé,

Johan Lagae
Avocat - Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/11/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).